

Reconnaissons que le parti communiste a de la constance. Ainsi le député Jean-Jacques Candelier, vice-président aussi de la commission de la défense et des forces armées à l'Assemblée nationale, a déposé une [proposition de loi ce 12 décembre](#) visant à abroger l'article 1^{er} de la loi n°2012-273 du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France.

Au nom du groupe « gauche démocrate et républicaine », en fait globalement le parti communiste, il a tiré les conséquences logiques du vote de la loi faisant du 19 mars la date officielle de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Une brèche dans la commémoration nationale des soldats morts dans toutes les guerres, première étape donc avant celle de l'abrogation de la loi sur le 11 novembre.

Quels sont les motifs évoqués pour ce retour en arrière ?

Ce groupe estime que « la loi du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France a porté un coup au travail de mémoire et à la culture combattante » (...) « En entendant faire célébrer ce jour tous les morts pour la France, quel que soit le conflit ou la mission, la loi fait courir le risque d'un déséquilibre croissant entre les dates commémoratives ». A l'époque d'ailleurs, je me souviens aussi de commentaires par l'intermédiaire des médias rejetant l'inscription de noms de soldats tués dans les conflits récents sur les monuments aux morts ; ceux-ci devaient seulement témoigner des grandes guerres ayant engagé le peuple français dans sa globalité. Un même état d'esprit d'une minorité.

En bref, chaque interprétation de l'Histoire à travers les multiples commémorations devrait être préservée par idéologie au détriment de l'unité nationale. Divisons pour « essayer de régner » mais est-ce surprenant ?

Il y a donc des morts au combat plus honorables que d'autres pour ces députés surtout si je lis cet autre motif : « le risque est aussi de confusion de la pensée historique. Nous ne pensons pas que le sacrifice du soldat tombé en Afghanistan soit de même nature que celui du soldat tombé à la bataille de la Marne ou à Verdun. Nous ne croyons pas qu'il existe un « message unique » de la France à travers les siècles. Le lyrisme sur le « roman national » est bon pour endormir les consciences. » Nos soldats apprécieront.

Ma conscience me dirait en revanche qu'il serait temps d'étudier le rôle avec toutes ses conséquences que le parti communiste français a eu dans les guerres que nous avons menées, y compris récentes. Chacun a une part de responsabilité sur tel ou tel fait. Je reconnais que rien n'est simple. Pour être en phase avec l'actualité, je pourrai citer l'exemple de Maurice Autin, militant communiste français torturé en Algérie par des militaires français puis « disparu ». Autant la torture n'était pas acceptable, autant combattre l'armée de son pays était-il acceptable ?

Il est manifeste cependant aujourd'hui que nous avons un parti vivant sur des convictions idéologiques anciennes mais agissant avec méthode et avec obstination pour créer une histoire conforme à ses idées. Il est vrai que l'histoire est en France un enjeu de mémoire. Cependant, n'en déplaise à ces députés, le roman national, donc une histoire commune, me

semble important au XXI^e siècle pour avoir une nation forte de ses différences mais s'appropriant une histoire commune, même avec ses ombres.

Cette proposition de loi a donc été transmise à la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale qui, espérons-le, saura lui donner une suite... raisonnable.